

Sur la place que les maladies corporelles occupent dans l'Église de Dieu

M.E. 1862 pages 201-217

Les enfants de Dieu, en général, connaissent le but des maladies, comme faisant partie de cet enseignement, par lequel l'Église, en traversant le désert, est éprouvée et instruite dans la pensée du Seigneur; mais la place des maladies *dans l'Église*, considérée comme distincte de ce qui arrive également à nous, n'a guère été examinée.

Il nous est impossible de porter un jugement vrai sur les voies du Seigneur envers nous, à moins que nous n'ayons « la pensée de Christ » [1 Cor. 2, 16] qui seul nous fait « connaître le Père ». Il est donc de toute importance que nous considérions le point de vue sous lequel les maladies corporelles nous sont présentées dans les Écritures, surtout dans le Nouveau Testament.

En effet, si nous parcourons sur ce sujet l'Ancien Testament, nous y voyons que les infirmités et les maladies (envisagées à part de la mort), n'y sont nulle part mentionnées avant la période de l'Exode¹. On les voit alors s'attachant aux Égyptiens, et faisant partie des jugements solennellement dénoncés contre toute désobéissance des enfants d'Israël, après qu'ils se sont soumis volontairement à l'alliance des œuvres, pour *faire tout ce que l'Éternel leur commandait* (voyez Ex. 15, 26; 23, 25; Deut. 7, 15; 28, 27-60; És. 33, 24). Dans les lois lévitiques, les maladies occupent une place fort remarquable; nous avons la *loi du lépreux* [Lév. 13 à 14] avec toutes ses exigences soigneusement détaillées, qui contrastent d'une manière si frappante avec les voies de Dieu dans le cas de Naaman, *le lépreux en dehors de la nation élue* [2 Rois 5], purifié sur le principe de la foi en un remède gratuit et miséricordieux.

Il est probable qu'une comparaison exacte des **miracles** de l'Ancien Testament avec ceux du Nouveau, pourrait jeter de la lumière sur beaucoup de points en rapport avec ce sujet; car quoique, si l'on considère les miracles comme sceaux de l'autorité, leur valeur puisse être la même, l'application et le caractère en sont frappamment variés.

Si, dans le premier, le miracle consistait surtout dans l'intervention de la puissance divine pour la *punition des transgresseurs, et la délivrance des vrais adorateurs de souffrances temporelles ou corporelles*, nous pouvons bien nous attendre à trouver une différence dans l'exercice de cette puissance pour attester la mission de Celui qui vint *en grâce dans le monde*, afin de racheter, en souffrant la mort, un peuple dont le chemin pour parvenir à la gloire devait passer à travers *les afflictions* (2 Cor. 4, 17).

De même l'aspect extérieur des miracles devait considérablement différer aussi: les uns étant appropriés à une *loi de commandement*, les autres accompagnant la parole d'un *salut gratuit*.

C'est en parfait accord avec cette assertion, que la grande majorité des « signes et prodiges » rapportés dans les évangiles et dans les Actes des apôtres, apparaissent comme un soudain *rétablissement de l'infirmité*; genre de miracle très rarement mentionné dans les Écritures de l'Ancien Testament.

Une pensée que je désire brièvement présenter ici, c'est que ces signes de guérisons miraculeuses avaient une signification spéciale, comme *témoignage* de l'**autorité de pardonner les péchés**; ou en d'autres termes, qu'ils constituaient une expression significative de l'*autorité* de pardonner, conformément aux paroles de notre Seigneur, lorsqu'Il dit: « Prends ton petit lit et marche » [Marc 2, 9] — afin que l'on sût que le Fils de l'homme avait le pouvoir de remettre les péchés.

1 C'est à cette même période que la plupart des critiques placent l'histoire de Job.

Si nous adoptons cette manière de voir, nous serons sans doute portés à penser que la guérison de toute espèce de maladies doit trouver place à l'époque même de la **conversion**, plutôt qu'à aucune autre période subséquente des progrès d'un croyant.

Aussi est-il fort remarquable de voir que, ni dans les Actes ni dans les épîtres, on ne trouve aucun exemple d'un vrai croyant, rétabli par un *miracle* d'une maladie corporelle.

Dorcas et Eutyche furent rappelés à la vie ; sujets passifs de la miraculeuse autorité qui les ressuscitait, il faut remarquer qu'ils n'étaient pas en état d'offrir la condition de la foi en l'autorité elle-même². On pourrait dire que le péché avait exercé sur eux sa pire influence — en donnant à la mort son aiguillon, aiguillon qui avait été ôté et détruit : — mais la maladie apparaît comme étant le témoignage *actuel* du pouvoir *actuel* du péché sur l'âme. Aussi est-ce à la maladie — à la maladie corporelle qu'est limitée cette remarque : on ne connaît aucun cas, soit dans les Actes soit dans les épîtres, d'un vrai chrétien quelconque, qui ait été *miraculeusement* rendu à la santé.

Mais pourquoi, demandera-t-on peut-être, de tels cas seraient-ils limités aux Actes des apôtres et à leurs épîtres ? Pourquoi, si ce fait est vrai, ne se trouverait-il pas aussi dans les récits des évangiles ?

La réponse est simple et facile — car notre assertion ne regarde que des croyants bien établis dans la foi ; or on ne peut pas s'attendre à ce que des cas, tels que ceux que nous avons en vue, puissent se rencontrer dans des récits des *tout premiers éléments* de l'évangile.

Jean le baptiseur ne fit point de miracles, mais il montra l'Agneau de Dieu. Comme lui, le Seigneur Jésus prêcha l'évangile du royaume, mais en disant au malade : « Lève-toi », afin que l'on pût connaître qu'Il avait l'autorité de *pardonner*. Mais remarquez ce qu'est le cœur de l'homme ! Quand Jésus pardonnait les péchés, nous lisons que « quelques-uns des scribes raisonnaient dans leurs cœurs » ; quand Il guérissait les *maladies*, il est dit que les multitudes glorifiaient Dieu de ce qu'Il avait donné un tel pouvoir aux hommes. Nous voyons par là combien le cœur est lent à entrer dans l'intelligence de l'amour divin, et combien il est prompt à reconnaître la puissance qui procure des bénédictions *terrestres* (voyez Matt. 9 ; Marc 2 ; Luc 5 ; comparez aussi Jean 11, 37).

Mais bien que l'histoire évangélique, en tant que récit des premiers commencements de la doctrine, nous présente à peine quelques exemples de maladies des *croyants*, il se trouve pourtant que, parmi ceux qui durant le ministère personnel de Jésus avaient foi en Lui, il en est un dont il est dit qu'« il était malade » [Jean 11, 1]. Nous pouvons bien dire : « Bienheureux sont ceux qui pleurent » [Luc 6, 21] — car dans ce réjouissant chapitre ils peuvent lire que « Jésus aimait Marthe, et sa sœur, et Lazare » [Jean 11, 5] — les personnes mêmes auxquelles cette douloureuse épreuve était envoyée.

Les Juifs auprès du sépulcre disaient : « Voyez comme il l'aimait ! » [Jean 11, 36]. Nous « avons la pensée de Christ » [1 Cor. 2, 16], ce qui nous donne le privilège d'entrer dans l'intelligence de son amour ; et si nous considérons de quelle manière il le manifeste dans l'occasion dont nous parlons, nous voyons qu'il « demeura encore deux jours au lieu où il était » [Jean 11, 6], et qu'il ne se mit en route pour délivrer son ami que lorsqu'il put dire : « Lazare, notre ami, s'est endormi » [Jean 11, 11].

On a dit, il est vrai, que ce délai n'avait d'autre but que de démontrer la réalité de la mort de Lazare ; mais n'y a-t-il pas aussi dans ce fait quelque chose de plus profond ? Ne pouvons-nous pas y discerner le *caractère* de l'amour de Jésus pour ses rachetés : amour qui consiste à les laisser malades et infirmes dans cette vie, jusqu'à ce qu'ils « s'endorment » en Lui, et à s'approcher d'eux à la fin comme « la *résurrection* et la vie » ?

2 Une cure miraculeuse pourrait parfois accompagner la foi d'un chrétien priant en faveur de l'individu guéri. Dans l'Église, c'est essentiellement la foi du *malade* qui attire la bénédiction d'en haut.

Plusieurs peuvent avoir remarqué que Paul, comme il le dit lui-même, avait laissé Trophime malade à Milet (2 Tim. 4, 20); et que le même apôtre parle du rétablissement d'Épaphrodite absolument comme un chrétien de nos jours parlerait de la guérison d'un de ses frères : « Dieu *a eu pitié* de lui, et non seulement de lui, mais aussi de moi » (Phil. 2, 27) : or c'est le même Paul, par les mains duquel, à une autre époque, « Dieu faisait des prodiges extraordinaires, de sorte que même on portait de dessus son corps des mouchoirs et des tabliers sur les malades; et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient » (Act. 19, 11, 12).

Maintenant comment expliquer ces voies différentes? Nous pouvons répondre que, *pour le croyant*, la maladie n'a plus le même caractère que pour les incroyants — et que cette parole s'applique au premier : « Quel est le fils que le père ne discipline pas? » [Héb. 12, 7].

Celui que le Seigneur aime, Il le **discipline**. — Celui que *Satan* conduit, il le tourmente (Act. 12, 6; Matt. 8, 28, etc.).

Les Juifs semblaient reconnaître que la maladie devait être considérée comme une conséquence du péché (voir Jean 9, 2). En effet, cette connexion entre la maladie et le péché était si bien comprise que, dès que la *maladie* apparaissait, un Juif fidèle se mettait à rechercher soigneusement quel était le *péché* qui l'avait attirée.

Le chapitre 8 de Matthieu semble appuyer cette connexion d'un caractère strictement juif. Nous y lisons aux versets 16 et 17, que « le soir étant venu, on lui apporta beaucoup de démoniaques, et il chassa les esprits par une parole et guérit tous ceux *qui se portaient mal*; en sorte que fut accompli ce qui a été dit par Ésaïe le prophète, disant : Il a pris nos langueurs et a porté nos maladies » : — c'est évidemment là une citation d'Ésaïe 53, 4, où le mot employé dans la version grecque des Septante est le même que celui qui, d'un bout à l'autre du Nouveau Testament, se rencontre pour exprimer *les péchés*.

Si de cette permutation de mots, nous en venons à considérer le principe de cette interprétation, il me semble qu'on pourrait le déduire de ce qui est dit en Matthieu 9, 2 et en Luc 5, 17, où il est écrit que les pharisiens et les docteurs de la loi, venus de toutes les bourgades, étaient assis près de Jésus, et que « la puissance du Seigneur était là pour les guérir ». Si la *maladie* était envisagée comme le signe de la présence du péché, *l'éloignement de la maladie* exprimerait bien la rémission du péché. Et n'est-ce pas aussi dans ce sens que nous devons prendre et comprendre ces paroles du Rédempteur : « Afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir (ou l'autorité) sur la terre de pardonner les péchés, il dit au paralytique : Lève-toi! » [Matt. 9, 6].

Que le lecteur examine aussi Jean 9, 39, avec son contexte : « Je suis venu en ce monde pour le jugement afin que ceux qui ne *voient pas*, voient; et que ceux qui *voient* deviennent aveugles;... mais maintenant vous dites : *Nous voyons*; votre **péché** donc demeure ». Ailleurs, Matthieu 9, 12 : « Ceux qui sont en *bonne santé* n'ont pas besoin de *médecin*, mais ceux qui se *portent mal* »; nous ne devons pas perdre de vue que c'était là la réponse du Seigneur à cette accusation des pharisiens, qu'Il mangeait avec les publicains et les **pêcheurs**. « Je ne suis pas venu, ajoute Jésus, appeler à la repentance des justes, mais des *pêcheurs* ».

Ne faut-il pas encore tenir compte de cette connexion pour bien comprendre les termes de la commission donnée aux douze et aux soixante-dix, qu'ils devaient « prêcher le royaume de Dieu et guérir les malades » (Luc 9, 2; 10, 9)?

Considérez aussi l'homme que Jésus guérit au réservoir de Béthesda, et qui avait souffert de son infirmité pendant trente-huit ans [Jean 5, 5-9]; et dans un autre endroit, la femme, que « Satan avait liée pendant dix-huit ans » (Luc 13, 11, 16). Au sujet du premier nous lisons (Jean 5, 14) que, après ces choses, Jésus le trouva dans *le temple*, et lui dit : « Voici, tu es guéri; *ne pêche plus*, de peur que pis ne t'arrive ». — « **Ne pêche plus** ». —

Ce devait être l'effet du pardon — « *Ne pèche plus*³ ».

Considérez, en outre, que le rétablissement miraculeux de la santé était communiqué au moyen de la *foi* par laquelle également nous recevons la rémission des péchés. Le Seigneur dit : « *Croyez-vous* que je puisse faire ceci ? Qu'il vous soit fait selon votre *foi* ». « Ta *foi* t'a guéri » (Matt. 9, 28, 29 ; Marc 10, 52 ; Luc 17, 19). « Si tu peux *croire*, toutes choses sont possibles à celui qui *croit* ». « Ô femme ! ta *foi* est grande, qu'il te soit fait comme tu **veux** » (Marc 9, 23 ; Matt. 15, 28).

Observez ici qu'il n'est nullement affirmé que les maladies corporelles fussent inséparables du péché ; mais là où paraissaient ces maladies chez un homme inconverti, elles étaient un *signe* de la lèpre morale naturelle et une manifestation de la *puissance du péché*.

Il est de même hors de doute que le pouvoir de guérir les maladies était souvent exercé comme un simple témoignage rendu à la doctrine en général — « le Seigneur coopérant avec ses envoyés et confirmant la Parole par les signes qui l'accompagnaient ». Le passage remarquable que nous avons cité ci-dessus (Act. 19, 12) en est un exemple bien frappant. Voyez aussi Jean 15, 22-24.

Les envoyés de Dieu devaient prêcher la *repentance* et la *rémission* des péchés ; et voici une prière des apôtres : « Seigneur... donne à tes esclaves d'*annoncer ta parole* avec toute hardiesse — en étendant **ta main** pour **guérir** » etc. Tels étaient à la fois le message, et ce qui l'attestait spécialement à Israël, ce qui était le gage du parfait pardon obtenu au *moyen* de l'acte de *croire*. Voyez aussi Matthieu 11, 4-6.

Mais ce pouvoir de guérison ne semble pas avoir été accordé en faveur des croyants bien établis dans la grâce. Pour eux le caractère des dispensations de Dieu était entièrement changé ; elles prenaient une signification différente et réjouissante, qui, comme un rayon de lumière, illuminait et modifiait toutes leurs circonstances en leur montrant toutes choses travaillant ensemble pour leur bien [Rom. 8, 28] ; et pour eux la Parole était adaptée à leurs nouvelles relations qui sont celles de fils que leur Père discipline, afin de les rendre « participants de sa sainteté » [Héb. 12, 10].

En conséquence, tout en n'oubliant pas que la maladie est une des preuves les plus frappantes de la chute, et une partie de cette servitude de la corruption, qui nous fait, nous aussi, « soupirer en nous-mêmes », en attendant d'en être délivrés, comme l'apôtre le dit (Rom. 8, 23) — nous devons reconnaître en elle cet amour souverain de Dieu, qui en fait pour le croyant l'instrument d'une discipline dont Il a le plus grand besoin. Nous pouvons comprendre qu'une telle discipline peut être tantôt *corrective*, tantôt *préservatrice*, tantôt encore pour l'*épreuve de la foi*. Dans la première de ces catégories, nous placerions toute espèce de peines, de difficultés ou de maladies, qui sont envoyées pour amener le chrétien à rechercher et à dépouiller quelque chose dont son Seigneur voudrait le voir délivré — quelque mal ou quelque habitude qui le fait pécher contre Dieu. Dans la seconde classe, on peut, je pense, placer cette écharde dans la chair, ce « messenger de Satan », envoyé pour le souffleter [2 Cor. 12, 7], au sujet de laquelle Paul avait supplié trois fois le Seigneur, afin qu'elle se retirât de lui, et qui avait reçu cette réponse : « Ma *grâce* te suffit » [2 Cor. 12, 9]. Dans la suite l'apôtre en reconnaît le but miséricordieux : — « *afin que*, dit-il, je ne m'élevasse pas, à cause de l'extraordinaire des révélations ». Ainsi nous voyons clairement qu'il eût été tout à fait contraire à la pensée du Seigneur, qu'Ananias fût venu auprès de Paul, en lui disant : Frère **Paul**, sois délivré de l'écharde dans ta chair !

L'apôtre Jacques semble faire allusion à une ou à plus d'une espèce de discipline, dans un passage qui présente quelque difficulté : « Quelqu'un d'entre *vous* est-il malade, qu'il appelle les anciens de l'assemblée et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. Et la prière de la *foi* (rien autre) sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera,

³ Il y a pourtant quelque chose de juif dans ce passage, et c'est aussi dans ce sens que nous pouvons comprendre toute la portée de ces mots : « De peur que pis ne t'arrive ».

et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné » [Jacq. 5, 14-15].

Quelques-uns pensent que ce passage de Jacques peut difficilement se concilier avec le point de vue que j'ai présenté. Il renferme, je le pense, quelque chose de plus qu'une promesse faite à la prière du croyant; j'y vois surtout une promesse faite à l'**Église**, promesse faisant partie de cette gloire qui ne se voit plus parmi nous⁴. Mais je ne pense pas qu'il y ait là le moindre rapport à ce qui est appelé *guérison miraculeuse*, ou que le salut ou le relèvement dont il est question fût instantané⁵. Je vois que la maladie d'Épaphrodite fut *prolongée* [Phil. 2, 26-27], que Trophime fut **laissé** malade [2 Tim. 4, 20], et que Timothée souffrait d'infirmiétés *chroniques* [1 Tim. 5, 23].

L'onction d'huile, dans ce passage de Jacques, est une circonstance que l'on n'explique pas suffisamment en disant que c'était un usage général. Un acte, en lui-même indifférent, peut, il est vrai, acquérir de l'importance comme pierre de touche de notre *obéissance*; mais nous serions toujours sans motif à l'appui de cette *injonction particulière*. On ne peut guère supposer qu'elle soit requise comme l'instrument du relèvement⁶; car ce relèvement est expressément et exclusivement attribué à la *prière de la foi*. La valeur de cet acte ne pouvait-elle pas consister dans sa *signification*? Si le lecteur parcourt le chapitre 30 de l'Exode, il y verra que « l'huile de l'onction sainte » était pour *Aaron et ses fils*; il était positivement défendu aux Israélites d'en faire aucune imitation ou contrefaçon : « Quiconque préparait un parfum semblable, ou celui qui en mettait sur un *étranger* devait être retranché de ses peuples ». Si nous rapprochons de cette défense les expressions du psaume 141, 5 : « Que le juste me frappe, c'est une marque d'amour, et qu'il me *reprenne*, c'est de *l'huile* sur ma tête », ne pouvons-nous pas en inférer que l'onction d'huile indiquait que le Seigneur traitait le croyant, **non pas comme un étranger**, mais comme un *sacrificateur*⁷?

Nous avons un mot à dire quant à la portée pratique de la recommandation donnée par Jacques, sur la conduite des chrétiens de nos jours. L'usage des moyens de guérison n'était point, à ce qu'il paraît, repoussé ni exclu du temps des apôtres. J'en vois la preuve dans les conseils donnés par Paul à Timothée : « Use d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes infirmités » (1 Tim. 5, 23). Le recours aux moyens ordinaires est d'autant moins illégitime, que l'*établissement divin des anciens* n'est pas positivement indiqué. Sans doute les fidèles feront toujours bien de « confesser leurs offenses l'un à l'autre, et de prier l'un pour l'autre » [Jacq. 5, 16] — la prière de la foi montera au même Père, auquel à la fin *ils* rendront grâce quand ils seront relevés de leur maladie.

Les vues que nous venons de présenter peuvent jeter quelque lumière sur ce passage de l'épître de Jean : « Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui n'est *pas à la mort*, il demandera pour lui et il lui donnera la vie, savoir à ceux qui ne pêchent pas à la mort. Il y a un péché *à la mort*, je ne dis pas qu'il demande pour ce péché-là » (1 Jean 5, 16).

Il est important de remarquer que le gouvernement de Dieu dans l'Église se manifestait, non seulement par des maladies, mais aussi par la mort : « C'est pour cela, dit

4 Elle peut avoir été perdue alors que l'**Église** abandonna la vraie gloire de sa vocation, comme témoignage séparé pour Dieu, contre le mal qui est dans le monde.

5 Comme cela est différent de ce qui est rapporté Actes 3, 6, 7!

6 Cependant il ne faut pas oublier que dans Marc 6, 13, « l'onction d'huile » est mentionnée en connexion avec des miracles proprement dits.

7 Nous pouvons remarquer que, sous la loi, l'onction d'huile était d'abord *répandue* sur la tête d'*Aaron*, puis qu'on en faisait *aspersion* sur *Aaron et les sacrificateurs* « pour les sanctifier » : de même nous lisons que le Père « avait sanctifié le Fils et l'avait envoyé dans le monde » (Jean 10, 36); puis nous voyons le Fils « se sanctifiant lui-même pour ceux que le Père lui avait donnés » (Jean 17, 19; voir aussi Jean 3, 34). En outre, si nous considérons *l'huile* comme représentant l'Esprit (l'Esprit qui est maintenant sur la terre avec et dans l'Église), *l'union de cette onction avec la prière de la foi* ne servirait-elle pas à montrer que la prière des anciens devait être *inspirée par l'Esprit*?

Paul (en parlant des désordres qui avaient lieu chez les convertis de Corinthe), que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre *dorment* » [1 Cor. 11, 30].

Je laisse à d'autres le soin de poursuivre ou de développer ces réflexions. Ceci peut être regardé comme un premier essai sur un sujet, d'où l'on peut tirer de précieuses vérités.

Cependant il m'a semblé qu'il pouvait y avoir une grande bénédiction à considérer des faits confirmant cette parole qui nous parle « comme à des fils » [Héb. 12, 5]. Nous pouvons bien comprendre, en effet, toute la consolation que peut procurer à plusieurs la pensée qu'ils sont disciplinés parce qu'ils sont enfants.

Les châtiments de Dieu se voient de tous côtés, et plusieurs chrétiens sont couchés sur des lits de langueur. Le Seigneur connaît tous nos besoins ; et si nous sommes appelés à souffrir des peines ou des maladies, nous pouvons d'autant mieux alors assurer nos cœurs en réfléchissant que lorsque Dieu accordait des signes et des miracles, en ouvrant les yeux aveuglés, et en délivrant les hommes de la puissance des ténèbres, pour les transporter dans le royaume du Fils de Son amour [Col. 1, 13] — Il n'a pourtant envoyé à Ses enfants croyants aucune promesse de délivrance de la coupe que Son **amour** avait mixtionnée, afin qu'ils participassent à Sa sainteté.

Si nous avons respecté les pères de notre chair qui nous disciplinaient d'après leur jugement faillible (Héb. 12, 9, 10), quel respect ne devons-nous pas avoir pour les corrections du Père des esprits *qui connaît ce qui est en nous*, et le besoin que nous avons des dispensations qui nous causent de la peine ? Je pourrais aussi parler de la gloire qui environne parfois le fauteuil ou la couche du chrétien malade, à la louange du « Dieu de toute consolation » [2 Cor. 1, 3]. Mais il vaut mieux insister sur la valeur de ces expériences pour l'enfant de Dieu. Nous pouvons avoir revêtu le nouvel homme, avoir été renouvelés dans l'esprit de notre entendement ; néanmoins combien de restes du caractère du vieil homme sont souvent manifestés dans les chambres de malades, où ils doivent être amenés à se soumettre au joug de Dieu ! Combien de détails de nos vies passées déshonorants pour le saint nom du Seigneur, reviennent à la mémoire et au cœur, pour être passés en revue selon la règle même de Dieu, et non plus, comme autrefois, en nous mesurant nous-mêmes par nous-mêmes ! Combien de fois, dans de telles occasions, cette précieuse déclaration : « *Vous êtes sauvés par grâce* » [Éph. 2, 5], resplendit à nos cœurs dans une gloire qui n'est plus obscurcie par aucun nuage !

La maladie a affaire avec les plus intimes retranchements du *moi*, elle pénètre au-dedans et au-delà de tous les remparts de l'orgueil de la vie. Plusieurs peuvent, tout en abandonnant beaucoup de choses qui tiennent au confort terrestre, ne faire que se retirer dans un cercle plus étroit d'amour de leurs aises, sans être pour cela des **serviteurs de Christ** « sans partialité » [Jacq. 3, 17]. La souffrance nous enlève les faux états, sur lesquels nous sommes toujours enclins à nous appuyer, et nous rejette sur **Dieu seul**. Les louanges de l'homme, qui ont pour effet de corrompre notre service, nous sont alors généralement épargnées ; et lorsque toute confiance en ce qui nous entoure nous est enlevée, nous savourons d'autant mieux la fidélité du Seigneur qui « transforme tout notre lit » [Ps. 41, 3]. Toutes les choses terrestres se rapetissent à leurs vraies proportions ; nos parents et nos amis se tiennent éloignés, ou ne peuvent nous secourir. C'est dans de telles occasions que le chrétien apprend un nouveau *caractère*, ou du moins un nouvel exercice de l'obéissance. Nous pouvons nous être agités et inquiétés dans beaucoup de choses qui tiennent au service, et maintenant nous sommes enseignés à nous *remettre entre les mains de notre Père*. Nous pouvons nous être exagéré la valeur d'un service actif ; de même que Paul demandant : « Que veux-tu que je fasse ? » [Act. 22, 10] — nous pouvons recevoir pour réponse l'avertissement que nous sommes appelés non pas à faire seulement, mais aussi à souffrir. Nous pouvons avoir marché dans une mauvaise direction, et la maladie nous a arrêtés, et nous a rendus capables de porter un jugement sur notre retraite et notre solitude forcées ; ou bien, si nous nous sommes laissés conduire par les hommes, nous

trouvons du repos à être ainsi mis à part, et à nous asseoir aux pieds de Jésus, à l'abri de toute influence séductrice. Et quoique nous ne dussions jamais nous laisser égarer par des influences ou par des exemples, combien n'est-il pas heureux de connaître Christ et de savoir que Ses pensées sont notre unique guide! Combien de passages négligés des Écritures peuvent alors nous revenir à la mémoire et dévoiler leur sens béni et vrai à « l'œil simple » de lecteurs, dont le cœur n'est plus partagé.

Vous que le Seigneur aime! ne perdez point courage sous Ses corrections. Il vous sera sans doute donné de comprendre quelle est « la fin du Seigneur, savoir qu'il est plein de compassion et miséricordieux » (Jacq. 5, 11). « Ne te décourage pas quand tu es repris par lui » [Héb. 12, 5], et ne dis pas en ton cœur que la nécessité de l'affliction est passée pour toi, ou que tu as appris toutes les leçons qu'elle peut donner. C'est là ce que pensait Ézéchias lorsque, en résumant les instructions qu'il avait reçues de sa maladie, il disait : « Seigneur! par ces choses-là on a la vie, et dans tout ce qui est en *ces choses* consiste la vie de mon esprit... le vivant, le vivant est celui qui **te** célébrera... je m'en irai tout *doucement*, tous les ans de ma vie » [És. 38, 16, 19, 15]. Mais « *dans ce temps-là* », arrivèrent des ambassadeurs du roi de Babylone, et « Ézéchias *en fut joyeux*, et leur *montra* les cabinets de ses choses précieuses, l'*argent* et l'*or*, et tout ce qui se trouvait dans ses *trésors* » [És. 39, 2]. Dites plutôt qu'il est bon d'être « frappé de Dieu et affligé » « *afin que nous apprenions ses statuts* » [Ps. 119, 71]. « Avant que je fusse affligé, je m'égarais; mais maintenant j'observe ta parole » [Ps. 119, 67]. « Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie pas un de ses bienfaits. C'est lui qui te pardonne toutes tes iniquités, qui guéris toutes tes infirmités, qui garantit ta vie de la fosse, qui te couronne de gratuité et de compassion » [Ps. 103, 2-4].